



BASES DE CONCOURS ET ATELIER DE PEINTURE

Vème centenaire du premier tour du monde

de Magellan et Elcano

(1519-1522)



Règlement du concours

L'Ambassade d'Espagne à Yaoundé, Avenue de l'URSS, S/N Yaoundé, est l'unique organisatrice de ce concours.

Le concours a une portée nationale, et peuvent y participer les Camerounais ou les étrangers vivant au Cameroun de plus de 18 ans.

La participation est gratuite.

Toutes les dépenses engagées par les candidats sont à leur charge, quel que soit le résultat du concours.

Les œuvres doivent être originales et faites pour cette occasion.

La participation au concours de peinture " Vème centenaire du premier tour du monde" signifie l'acceptation complète des bases actuelles, sans exception, par conséquent, les participants sont tenus de respecter strictement toutes les conditions à tout moment.



1. Thème du concours:

Les œuvres présentées doivent s'inspirer du thème:

Vème centenaire du premier tour du monde de Magellan et Elcano (1519-1522).

“La traversée de Magellan et Elcano, en plus d'atteindre l'objectif de retrouver la route des épices vers l'Est, fut le premier voyage qui montrait que la terre était ronde, une découverte avec laquelle l'Espagne pouvait profiter de nombreux avantages commerciaux par rapport à d'autres empires, alors l'empereur Carlos Ier a donné à Juan Sebastian Elcano la devise de "tu primus circumdedisti me" (Tu as été le premier à faire le tour pour moi).

S'il faisait le premier pas vers un monde globalisé, un monde qui jusqu'à ce moment n'avait pas de liens effectifs entre différents pays et continents et qui, depuis lors, a changé la manière de comprendre le monde et a commencé à étendre et à développer une communication totale, jusqu'au point auquel on se trouve aujourd'hui la société mondiale”.

2. Caractéristiques techniques

La technique et le format seront libres (sauf l'utilisation de l'ordinateur qui ne sera pas acceptée).

Les mesures des tableaux ne doivent pas être inférieures à 21x30 centimètres, ni plus de 70x100 centimètres, de part et d'autre.

3. Présentation des candidatures

Les bases du concours peuvent être retirées à l'ambassade d'Espagne pendant les heures d'ouverture au public ou consultées sur le site web et sur la page Facebook de cette ambassade.

La date limite pour la participation au concours de Peinture est le 15 mars 2019 à 13h00.

Les travaux doivent être présentés dans une enveloppe scellée (qui comprendra le travail et dans une autre enveloppe les coordonnées de l'auteur) à la section consulaire de cette ambassade du lundi au vendredi de 9h à 13h.

4. Les critères de sélection

- L'œuvre doit être originale et s'inspirer du thème proposé.
- Le jury valorisera à la fois l'originalité de l'œuvre et sa relation avec le thème établi.
- La décision du jury sera définitive.



5. Le prix

Entre toutes les œuvres reçues, 5 seront sélectionnées, et passeront directement en finale. La sélection sera faite en tenant en compte des critères mentionnés.

Les 5 finalistes auront l'opportunité de participer à un Atelier de Peinture dirigé par l'artiste **Awassume Mobune Epie Paul**, et pour lequel l'Ambassade apportera tout le matériel nécessaire.

L'Ambassade attribuera un **prix de 100.000 Fcfa** pour le meilleur travail selon les mêmes critères et pour le même jury.

6. Communication des résultats et remise du prix

Les finalistes seront personnellement informés par téléphone ou par courrier électronique, en utilisant les informations fournies dans leur candidature.

À travers ledit communiqué ils seront également informés des détails de l'atelier.

Le prix sera remis lors d'acte public à la résidence de l'Ambassadeur d'Espagne. Le jour et l'heure seront communiqués par email à l'avance.

7. Règlementation du concours

Le document présent fixe les bases de ce concours.

8. Confidentialité

Les délibérations du jury sont confidentielles.

9. Propriété intellectuelle

Les travaux primés deviendront la propriété de cette ambassade d'Espagne à la date à laquelle la décision du jury sera rendue publique. L'acquisition de la propriété exclusive des œuvres gagnantes comprend également tous les droits d'exploitation, de distribution, d'exposition, de diffusion, de reproduction, de transformation, de communication publique, etc., et, en général, les droits juridiquement transférables, dans leur sens le plus large et avec la portée maximale possible juridiquement possible, qui peut être exercée par cette Ambassade comme elle le souhaite et sans limitation temporelle ni territoriale.



10. Obligations

La participation au concours de peinture signifie l'acceptation complète des bases actuelles, sans exception, par conséquent, les participants sont tenus de respecter strictement toutes les conditions à tout moment.

En cas d'une irrégularité ou une violation de ce règlement, l'Ambassade de l'Espagne se réserve le droit de retirer le prix octroyé au gagnant.

L'organisation se réserve le droit de ne pas admettre les candidats qui, à leur avis, ne respectent pas les conditions techniques, artistiques et / ou légales exigées par le concours, ou qui nuisent à la sensibilité des personnes, incitent à un comportement violent, discriminatoire ou contraire aux pratiques sociales.



SEMAINE CULTURELLE AMBASSADE D'ESPAGNE A YAOUNDE

2019

FICHE DE CANDIDATURE CONCOURS PEINTUREⁱ

V^{ème} centenaire du premier tour du monde:
La circumnavigation de Magellan et Elcano
(1519-1522)

| | | | |
|---------------------|-------------------|--------|--|
| Prénom | | | |
| Nom | | | |
| Sexe | Homme | Femme | |
| Date de naissance | Lieu de naissance | | |
| Nationalité | | | |
| Document Identité | Tip | Numero | |
| Ville de résidence | | | |
| Téléphone | | | |
| Adresse email | | | |
| Date de candidature | | | |
| Signature | | | |

Fournir la photocopie du document d'identification.

Date limite de présentation des candidatures:

Vendredi, 15 mars de 2019 - 13h

ⁱ* La présentation de la candidature implique la connaissance et acceptation du règlement du concoursⁱ